

10 nov 2022 -16:02

Lancement du septième appel à projets via le Fonds de transition énergétique : 25 millions pour soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie durable

Le Fonds de transition énergétique a été créé en 2017 pour soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de la transition énergétique et est financé par la taxe nucléaire que l'opérateur Engie Electrabel paie pour maintenir les centrales nucléaires de Doel 1 et 2 ouvertes jusqu'en 2025.

La ministre de l'Énergie, Tinne Van der Straeten : « Grâce à ce Fonds, nous pouvons soutenir des projets qui ont un effet positif sur la sécurité de l'approvisionnement et sur le climat. Des projets qui, finalement, nous permettront d'accélérer la transition énergétique pour atteindre le 100% renouvelable. »

A côté de l'hydrogène, les projets liés à l'électrification (via les projets en mer du Nord, via les projets liés à la sécurité de l'approvisionnement et au réseau) occuperont une place prépondérante dans les projets soumis dans le cadre de ce nouvel appel : « La décarbonisation de notre société passera par une électrification massive et par l'hydrogène vert. La crise climatique et la crise énergétique ne pourront être résolues que via une accélération sans précédent de la transition énergétique. En plus de directions politiques claires, nous avons aussi besoin de l'expertise des entreprises et c'est tout l'intérêt du Fonds de Transition énergétique », précise la ministre Van der Straeten.

Pour la troisième année consécutive, l'appel à projet fait l'objet d'améliorations afin de susciter l'intérêt des startups et PME et de laisser davantage de place aux projets industriels qui pourraient être concrétisés rapidement. « Toute crise est un catalyseur, un accélérateur de solutions. Avec le fonds ETF, nous voulons donner un coup de fouet à ces solutions. Des solutions qui nous rendent moins dépendants des énergies fossiles et des pays étrangers ».

Comme l'année dernière, des experts en énergie externes (internationaux) participeront à la sélection des projets les plus qualitatifs et innovants. Les candidats sont appelés à déposer leur proposition de projet au Fonds de Transition énergétique pour le 14 décembre 2022. Le Conseil des ministres devrait valider les projets sélectionnés fin mai 2023. Le soutien public accordé par projet s'élève à un minimum de 100 000 euros et à un maximum de 5 millions d'euros.

L'an dernier, 20 projets avaient été financés à hauteur de 24,5 M€. Le Fonds de Transition énergétique étant le seul appel à projets qui encourage universités et entreprises à travailler ensemble, faisant fi des frontières régionales et linguistiques, 95% des projets retenus avaient été soumis par un consortium de différentes organisations, universités belges, institutions, partenaires industriels et PME.

L'appel à propositions et les modalités de participation sont disponibles sur le site Internet du SPF Économie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/transition-energetique/fonds-de-transition>

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be